

# DÉCISION N° 2020/D477



## CONSULTATION RELATIVE AU LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LE DEVENIR DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE DE PLANGUENOUL

Dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, le magistrat instructeur a préconisé la mise en place rapide d'une étude sur le devenir de l'unité de Valorisation Énergétique de Planguenoual à moyen terme, notamment au regard de la montée en puissance des taux de TGAP pour les incinérateurs qui ne valorisent pas la chaleur (le cas ici) et la perspective de la mise aux normes de l'installation par rapport aux BREF-incinération.

Selon lui, cette étude permettra à la collectivité de « *se déterminer sur l'option à mettre en place afin de limiter l'impact financier de la TGAP, estimer le montant des investissements nécessaires pour mettre en place une solution adaptée aux besoins du territoire, puis assurer sa programmation et son financement* ».

En effet, à l'instar, du magistrat, les services estiment qu'une réflexion rapide sur le dossier est nécessaire, dans le but d'anticiper sereinement l'échéance contractuelle de la fin du marché d'exploitation SUEZ en 2023 et la nécessité de se conformer aux BREFs Incinération avec la mise aux normes des installations pour fin 2023 au plus tard.

- *Doit-on envisager une simple mise aux normes de l'équipement en maintenant l'activité de traitement OMr, une fermeture de l'usine ou une modernisation en perspective d'un changement de flux à traiter ?*
- *Quels peuvent-être les impacts financiers de ces différents scénarios, auxquels il conviendra d'intégrer, en sus, les hausses attendues du coût de l'enfouissement et de la fiscalité déchet (TGAP incinération-enfouissement) ?*
- *Doit-on étudier ce dossier dans la perspective d'une coopération territoriale renforcée au moment où le plan régional « Déchets » acte comme principe fondamental la mutualisation des outils de traitement à l'échelle de la Bretagne ?*

Est donc proposé ici aux élus du Bureau syndical, le lancement d'une consultation afin de recruter un bureau d'étude en capacité d'étudier l'ensemble des dimensions technico-

économiques, juridiques, réglementaires et territoriales pertinentes  
proposition du vice-président, Monsieur Bruno BEUZIT, des phasages  
dans le cahier des charges afin de permettre une maîtrise des coûts

Envoyé en préfecture le 25/02/2020

Reçu en préfecture le 25/02/2020

Affiché le 28/02/2020

ID : 022-200043677-20200218-D477-DE

maîtrise par l'étude.

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :**

- ➡ **VALIDE** le lancement rapide d'une consultation afin de recruter un cabinet en charge d'une étude sur le devenir de Planguenoual, eu égard au rétro-planning contraint que nous impose la mise en conformité BREF.
- ➡ **ACTE** qu'étant donné la perspective de la fin de mandature prochaine, il reviendra à la nouvelle équipe de **DÉCIDER** des suites à donner à cette étude, en attribuant ou non l'étude à un cabinet.
- ➡ **DEMANDE** qu'une clause de ce type soit expressément stipulée dans le cahier des charges de la consultation, pour aviser l'ensemble des candidats de cette alternative.

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Ploufragan le 18 Février 2020  
**Le Président**



**Thierry BURLLOT**

## KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 18 FÉVRIER 2020

### Convocation du 10 février 2020

Nombre de membres du bureau : 15

**L'an deux mil vingt le dix-huit février à dix-sept heures**, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri Générès, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales :

Mr Thierry BURLOT

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
<b>Thierry BURLOT</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude BLANCHARD</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean-Luc BARBO</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Marie-France BOULDÉ</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Bruno BEUZIT</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Jean Michel GEFFROY</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Claude LAYEC</b>	DINAN Agglomération	<b>X</b>	
<b>Françoise LE FUR</b>	St Brieuc Armor Agglomération	<b>X</b>	
<b>Christian LE MAITRE</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Jean Yves LOYER</b>	St Brieuc Armor Agglomération		<b>X</b>
<b>Jean MÉGRET</b>	LAMBALLE Terre et Mer	<b>X</b>	
<b>Daniel NABUCET</b>	LAMBALLE Terre et Mer		<b>X</b>
<b>Marcel SÉRANDOUR</b>	SMITOM Launay Lantic	<b>X</b>	
<b>Gilles THOMAS</b>	Loudéac communauté Bretagne centre		<b>X</b>
<b>Yvon LE JAN</b>	Loudéac communauté Bretagne centre		<b>X</b>

Présents :

**10**

Absents :

**05**

Votants :

**10**